

SUBSIDE SMART RURAL

DESRIPTIF DE LA MISSION

1) Martelange :

Pour Martelange, le subsidie octroyé porte sur l'application d'une démarche d'analyse Smart Rural au territoire communal, l'objectif de cette démarche étant qu'à son terme la Commune dispose d'un document de synthèse reprenant :

- La perception (craintes et opportunités) de la population interrogée quant au numérique ;
- La liste des projets numériques déjà réalisés ;
- Une feuille de route avec les projets « smart » à réaliser.

IDELUX a tout d'abord rencontré le Collège de Martelange en date du 31/05/2018 afin de lui présenter la méthodologie de travail.

Cette méthodologie est structurée en plusieurs phases qui ont consisté en :

a) Identification et intégration des enjeux territoriaux :

L'objectif pour IDELUX est de :

- identifier les principaux enjeux territoriaux grâce aux travaux déjà réalisés (PCDR, ADL,...) ;
- mettre en évidence les spécificités du territoire ;
- d'établir des liens entre ces enjeux et la stratégie « smart ».

Pour ce faire, IDELUX a pris contact avec la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) pour analyser le PCDR et déterminer quels éléments numériques y intégrer. Des liens ont d'ailleurs été réalisés avec les objectifs et projets identifiés dans le PCDR, notamment :

- Le projet PCDR M.3.10 « création d'une aire de covoiturage »
- Le projet PCDR I.1.09 « amélioration de la dynamique d'accueil au centre de Martelange »
- Le projet PCDR I.3.19 « valorisation de la forêt pour un usage touristique »
- Le projet PCDR I.1.10 « soutien, valorisation et coordination aux activités et aux initiatives »
- Le projet PCDR I.2.05 « administration durable »

IDELUX a également pris connaissance du contrat d'objectifs de l'Agence de Développement Local (ADL) qui détaille les enjeux économiques, environnementaux, sociaux, touristiques, culturels de la commune.

b) L'identification d'éléments du concept « smart » déjà présents dans la commune :

En juin et juillet, IDELUX a animé 10 tables-rondes qui ont rassemblé plus de 30 personnes identifiées par le Collège et couvrant différents domaines d'activités (Collège, administration, Plan de Cohésion Sociale, citoyens, accueil extra-scolaire et crèche, Maison du Tourisme et Syndicat d'Initiative, pensionnés, CLDR, ADL).

L'objectif de ces réunions était :

- d'identifier les éléments « smart » déjà existants,
- de percevoir les demandes, les besoins liés au numérique
- de comprendre les craintes et les freins liés au numérique.

La synthèse anonymisée de ces entretiens est reprise dans un document qui sera remis au Collège communal du 06/09/2018.

c) Des propositions d'évolutions « smart » :

Sur base des résultats de ces entretiens et tables-rondes, IDELUX a proposé près de 40 projets (repris dans le tableau Excel ci-joint) qui pourront être qualifiés de « smart », en distinguant :

- les domaines où les améliorations sont rapidement atteignables, pour un budget maîtrisé, via des évolutions / applications qui peuvent être mises en place à court terme,
- les évolutions/applications plus structurantes qui portent sur le moyen/long terme, qui nécessitent un budget plus important ainsi qu'une concertation avec un éventail plus large d'acteurs.

Afin de garantir une vision stratégique et un fil conducteur entre ces 40 projets, ceux-ci sont structurés en 8 fiches projets répondant chacune à un enjeu territorial à savoir :

1. Renforcer la mobilité vers les pôles d'emploi hors de la commune,
2. Renforcer la mobilité à l'intérieur du territoire communal,
3. Numériser l'offre touristique et culturelle,
4. Améliorer la communication et la formation vers la population,
5. Evoluer vers une e-administration et des services numériques,
6. Développer et soutenir une offre économique innovante,
7. Contrôler les incivilités sur le territoire,
8. Maîtriser l'impact énergétique de la commune.

Pour chacune des fiches est indiqué :

- les axes « smart city » concernés ;
- la problématique rencontrée ;
- les actions (projets) à mener pour solutionner cette problématique ;
- les freins potentiels identifiés ;
- les intervenants, parties prenantes pressenties

d) La mise en place d'un outil d'aide à la décision

Afin d'aider la commune à choisir les projets à mettre en œuvre, IDELUX a créé une matrice classant les projets identifiés sur base de critères (coût, faisabilité, innovation, complexité...) et précisant pour chacun :

- leur mise en œuvre à court, moyen et long terme,
- le personnel communal à impliquer,
- la fiche projet concernée.

L'ensemble du travail d'analyse (diagnostic et propositions d'actions) sera présenté au Collège du 06/09/2018 à 14h30.